

L'émergence de la syntaxe structurale de Lucien Tesnière

Nicolas Mazziotta et Sylvain Kahane
(Université de Liège et Université de Stuttgart) (Université Paris Nanterre, Modyco)

Dans cette contribution, nous montrons sur quelles bases biographiques il semblerait que la pensée de Lucien Tesnière (1893-1954) se soit développée. Considéré comme l'un des pionniers de la syntaxe dépendancielle, Tesnière invente la *syntaxe structurale* dans les années Trente. Ses écrits de l'époque sont ceux d'un savant ayant l'impression d'avoir eu une véritable « révélation ». Nous montrons ici qu'il faut relativiser cette perception : le grand mérite de Tesnière est d'avoir réussi à agréger des influences diverses dont il n'avait alors pas nécessairement conscience, pour leur donner corps en une théorie d'une remarquable cohérence. Notre étude s'appuie sur les écrits publiés de Tesnière, ainsi que sur l'exploration du fonds Tesnière (BNF NAF 28026), déposé à la Bibliothèque nationale de France par Marie-Hélène Tesnière¹, qui contient 69 boîtes et fichiers riches en brouillons et correspondances inédits².

Nous allons voir comment ces influences se sont manifestées au cours de sa vie. Après une brève introduction (§ 1), nous nous focaliserons successivement sur trois aspects de sa carrière : sa vocation en tant qu'enseignant du français aux étrangers (§ 2), sa position de rupture par rapport à ses maîtres (§ 3) et, en bout de course et comme résultante, la fameuse « révélation » qui a fait naître la syntaxe structurale (§ 4).

1. Présentation succincte de la vie et de l'œuvre de Lucien Tesnière

Pour commencer, nous donnons ci-dessous quelques jalons biographiques et bibliographiques sur notre auteur (§ 1.1), puis nous présentons brièvement ses principaux apports à la linguistique générale (§ 1.2).

1.1 Éléments de biographie et principales publications

La vie et la carrière de Lucien Tesnière sont bien documentées (v. M.-T. Tesnière 1996, Kahane et Osborne 2015). Nous résumons ici les principaux jalons biographiques de l'auteur. On sait qu'il est né le 13 mai 1893 à Mont-Saint-Aignan (Rouen), qu'il passe son bac, puis étudie de nombreuses langues en Sorbonne, à Leipzig et à Vienne entre 1910-1914. Durant la Première Guerre Mondiale, il est fait prisonnier à Merseburg (Leipzig). À sa libération, il passe l'agrégation d'allemand, puis, de 1919 à 1920, il étudie le russe et suit les cours de Joseph Vendryes (1875-1960) et d'Antoine Meillet (1866-1936). Il part ensuite à Ljubljana (Slovénie) de 1920 à 1924, où il est lecteur de français. À son retour en France, il obtient un poste de slavistique et d'enseignement du français à Strasbourg et publie sa thèse sur le duel en slovène peu de temps après. Il reste en poste à Strasbourg jusqu'en 1937 ; il obtient alors une promotion à Montpellier, où il donne les cours de grammaire comparée, d'enseignement du français aux étrangers et de linguistique structurale. Sa carrière s'achève ensuite par une

1 Nous tenons à remercier Marie-Hélène Tesnière, qui a rendu nos recherches possibles en nous permettant un accès facile aux documents archivés.

2 Le présent travail s'inscrit dans un ensemble de contributions qui exploitent ce fonds ; notamment : l'introduction de la traduction anglaise des *Éléments...* (v. Kahane et Osborne 2015), l'édition et l'analyse d'un brouillon sur les « mots-phrases » (v. Mazziotta et Kahane 2016) et l'analyse sémiotique de la structure des représentations graphiques des analyses syntaxiques chez Tesnière (*stemma*, v. § 2.2 ci-dessous ; communication orale au *Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Rome 2016).

longue maladie qui le rend incapable de travailler durant les sept années qui précèdent son décès, de 1947 à 1954.

On consultera Tesnière (1966 : 670-674) pour une liste plus complète des publications de Tesnière. Nous n'en retiendrons ici que les principales. Il y a tout d'abord sa thèse, rédigée en Slovénie et défendue à son retour en France : *Les formes du duel en slovène* (1925), par laquelle il fait ses preuves en linguistique historique et en géographie linguistique. Plus proches de notre propos, il y a surtout son article de 1934, intitulé « Comment construire une syntaxe », où il expose pour la première fois les grands principes de la syntaxe structurale. L'article est accompagné, la même année, de la *Petite grammaire russe*, présentée par l'auteur comme une première tentative d'application des principes défendus dans l'article. Les mêmes idées ne cessent d'être précisées et développées ensuite, au travers de son cours de linguistique structurale aux élèves de l'École Normale d'Institutrices de Montpellier, polycopié de 1943 qui est publié dix ans plus tard comme *Esquisse d'une syntaxe structurale* (1953, dorénavant *Esquisse*), puis, à titre posthume, le monumental volume des *Éléments de syntaxe structurale* (1959, dorénavant *Éléments*).

1.2 Apports à la linguistique générale

S'il est vrai que la compétence de Tesnière en matière de linguistique comparée ne fait aucun doute, et que ses travaux en slavistique ont marqué ce domaine, c'est principalement pour ses apports à la linguistique générale que notre auteur est passé à la postérité. On lui reconnaît notamment la paternité conceptuelle de la notion de *dépendance*, même si Tesnière n'emploie pas exactement ce mot. La dépendance doit être comprise ici comme la hiérarchie entre les mots qui constituent les constructions syntaxiques (v. Mel'čuk 1988 pour un exemple classique d'extension du concept). Cette manière de concevoir les rapports entre les unités a deux conséquences directes. Premièrement, les relations sont elles-mêmes considérées comme des unités en plus des mots qu'elles unissent :

[U]ne phrase du type *Alfred parle* n'est pas composée de deux éléments 1° Alfred, 2° parle, mais bien de trois éléments, 1° Alfred, 2° parle et 3° la connexion qui les unit et sans laquelle il n'y aurait pas de phrase. Dire qu'une phrase du type *Alfred parle* ne comporte que deux éléments, c'est l'analyser d'une façon superficielle, purement morphologique, et en négliger l'essentiel, qui est le lien syntaxique. (Tesnière 1959 : ch. 1, § 5), **mot** souligné, en gras dans le texte)

Deuxièmement, l'« ordre structural », l'ordre caché de l'organisation de ces dépendances, est différent de l'ordre linéaire, qui est quant à lui apparent. En posant de telles bases à la description, Tesnière apporte une contribution majeure à l'autonomisation du champ disciplinaire de la syntaxe. Cette dernière est conçue comme le domaine de ces relations entre les mots, alors qu'elle était jusqu'alors reléguée à un corollaire de la morphologie (v. § 3 ci-dessous).

Parallèlement à ces développements épistémologiques et théoriques, Tesnière a en outre durablement marqué la syntaxe moderne en pourvoyant ses analyses de représentations graphiques, nommées *stemmas*. Les stemmas ont un impact pédagogique capital, car ils rendent visibles les relations en les *réifiant* sous la forme de traits entre les mots. La hiérarchie syntaxique est ainsi exprimée par un diagramme qui se déploie sur une surface bidimensionnelle, donnant une forme visuelle à l'ordre structural.

Nous verrons comment ces deux apports, tant la théorie dépendancielle que le souci de la représentation graphique juste, se sont développés au gré d'événements vécus par Tesnière.

2. Enseignement des langues

L'œuvre de Tesnière est marquée par son expérience en matière d'enseignement du français aux étrangers (§ 2.1) et son souci constant pour la pédagogie (§ 2.2).

2.1 L'enseignement aux étrangers

Les témoignages montrent que, d'une certaine manière, Tesnière a été « écarté » par ses maîtres de la recherche sur les langues anciennes ; Vendryes lui aurait ainsi tenu ce discours en 1913 :

Vous n'êtes pas né pour les langues anciennes, mais pour les langues modernes. Parmi les langues modernes, celles qui ont le plus d'avenir, du moins par rapport à La France, ce sont les langues slaves, en particulier celles du Sud. Le garçon qui dans dix ans d'ici se trouvera sur le marché universitaire, sachant le bulgare et le serbe est sûr de réussir... Mettant les choses au pire, vous retombez toujours sur vos pieds, soit dans l'industrie, le commerce ou la diplomatie etc. (Tesnière 1996 : 7)

La carrière de Tesnière s'est donc orientée vers les langues modernes, dont nous avons vu (§ 1.1) qu'il en maîtrisait un grand nombre et qu'il avait consacré une bonne partie de sa carrière à l'enseignement du français aux étrangers : de son poste de lecteur à Ljubljana en 1920 à sa chaire à Montpellier, il a toujours dédié une part non négligeable de son énergie à cette tâche. Il y accordait d'ailleurs une grande importance comme le prouve notamment cette remarque explicite :

L'enseignement aux étrangers est, par l'incessante comparaison qu'il impose entre le français et des idiomes de structure différente, une précieuse école de linguistique générale. (Tesnière 1996 : 8)

Loin de ne voir qu'un but utilitaire à ses missions d'enseignement du français, Tesnière y puisait constamment l'inspiration et les matériaux nécessaires à l'élaboration d'une description théorisée du langage. On comprend dès lors qu'il a consacré de nombreuses années à la rédaction d'une *Grammaire française pour étrangers*, dont il fait part à son ami Fernand Mossé (1892-1956)³ dans sa correspondance (Tesnière, ms. 29 janvier 1929). Le brouillon de cette œuvre énorme (Tesnière, ms. 1929 ?-1934 ?) compte près de 1 200 pages consacrées à la sémantique, à la phonétique et à l'orthographe du français et remplace son projet précédent : la *Glottologie* (Tesnière, ms. 1922-1925 ; v. Chepiga 2012), un ouvrage également inédit de linguistique générale détaché des considérations pédagogiques. Malgré les intentions qu'il annonce dans ses lettres (Tesnière, ms. 17 mars 1934), Tesnière n'a jamais publié cette grammaire et le chapitre sur la syntaxe est resté à peine élaboré. Il nous semble que cela s'explique par le brusque changement de cap qui s'est produit quand il a eu la « révélation » de la syntaxe structurale, ce qui l'a poussé à se concentrer davantage sur une syntaxe plus autonome. Nous développons ces aspects plus loin (*cf.* § 3 et § 4).

2.2 Pédagogie

L'autre apport de l'enseignement au travail de Tesnière est son intérêt marqué pour la pédagogie. Cela paraît clair pour qui l'avait rencontré, comme l'exprime Jean Fourquet (1899-2001) dans la préface des *Éléments* :

Enfin il était dans la logique interne de sa conception de prouver par la méthode expérimentale l'applicabilité pédagogique de la nouvelle analyse grammaticale. (Fourquet 1959 : 4)

³ Mossé était germaniste. On lui doit notamment divers manuels : sur la langue gotique (1942), l'allemand du moyen âge (1942) et l'anglais du moyen âge (1946).

On trouve de nombreuses traces de ce souci pédagogique dans les *Éléments*, où Tesnière mentionne explicitement ces préoccupations. Le texte se termine en outre par deux chapitres entièrement consacrés aux méthodes d'enseignement des théories exposées dans les quelques six cent cinquante pages qui précèdent : ch. 276, « Indications pédagogiques » et ch. 277, « Programme d'étude de la syntaxe structurale », qui figurent déjà dans la version photocopiée du cours de 1943. On y trouve entre autres un tableau de correspondance entre les dénominations des classes et les niveaux d'apprentissage de la syntaxe et un programme détaillé de ces derniers, directement en lien avec la table des matières du livre.

Ce programme a été établi grâce à l'aimable concours de plusieurs maîtres de l'enseignement primaire et primaire supérieur : Mademoiselle Paravisol, ancien professeur de l'École Normale d'Institutrices de Montpellier, Mademoiselle Touret, professeur à l'Institut de Formation Professionnelle d'Institutrices de Montpellier, Mademoiselle Champsaur, ancienne institutrice à l'École Annexe de l'École Normale d'Institutrices de Montpellier, et Monsieur Hortala, instituteur à l'École d'Application de Montpellier. Qu'ils soient remerciés ici de leurs précieux conseils, qui, puisés dans une profonde connaissance des enfants et dans une grande compétence pédagogique, et remarquablement concordants dans l'ensemble, ont servi de base à l'élaboration du programme ci-après. (Tesnière 1959 : ch. 277, § 2, note 1)

Ce qui n'apparaît qu'à la lecture des matériaux du fonds, c'est que la correspondance avec les maîtres ⁴ a été intense et nourrie d'une réflexion analytique approfondie (BNF NAF 28026 : boîte 41). Chaque point de grammaire était testé avec les enfants par les partenaires de Tesnière, qui l'informaient ensuite des résultats. C'est sans doute par ces préoccupations pédagogiques qu'il faut expliquer l'omniprésence des stemmas dans l'*Esquisse* et les *Éléments* :

Le stemma répond au même souci qu'exprimaient, dans la grammaire traditionnelle, les pédagogues avertis, en invitant leurs élèves à *construire* les phrases en présence desquelles ils se trouvaient, que ce soit en latin ou en langues vivantes. (Tesnière 1959 : ch. 3, § 12, italiques, en gras dans le texte) ⁵

3. Rupture

La formation que Tesnière a reçue à Paris est celle d'un comparatiste : les enseignements de Meillet et de Vendryes, couplés à l'étude de nombreuses langues anciennes et modernes ont assuré à notre auteur une maîtrise assurée de ces langues ⁶. Toutefois, ces maîtres transmettaient des connaissances et des pratiques dont Tesnière ne semblait pas s'accommoder :

⁴ Outre les personnes citées par Tesnière dans la note ci-dessus, on y trouve également des échanges avec les dénommés Colette Vidal, J.-R. Fontvieille, Braconnier et A. Flicje.

⁵ Il est notable que les pionniers en matière de diagrammatisation des analyses syntaxiques étaient des enseignants. On citera notamment Clark (1847), ainsi que ses continuateurs Reed et Kellogg (1875), ou encore Barnard (1836, avec une notation symbolique) pour l'anglais, Kern (1883) pour l'allemand et Billroth (1832) pour le latin.

⁶ Il faut toutefois noter que le seul stemma qui représente l'analyse d'une longue phrase en grec ancien (stemma 356, v. Tesnière 1959 : 642-643) est beaucoup moins abouti que les autres stemmas du livre. Il présente non seulement des inconsistances du point de vue du système stemmatique, mais également des relations de dépendances peu conformes à l'interprétation du passage – nous remercions Stéphane Polis pour son aide à l'analyse de cet énoncé.

A. Meillet, un des derniers et des plus illustres représentants de l'école des néo-grammairiens, ne croyait pas à l'autonomie de la syntaxe. [...] On voit que cette conception ne fait aucune place à la syntaxe proprement dite, dans laquelle Meillet ne voyait que l'étude de l'emploi des formes.

La croyance dans le caractère morphologique de la syntaxe est à tel point ancrée dans l'esprit de Meillet et de la plupart de ses élèves, qu'ils ont été jusqu'à s'approprier purement et simplement la terminologie syntaxique, sans même se rendre compte qu'ils dérobaient ainsi aux syntacticiens un bien qui leur appartenait essentiellement, et privés duquel il leur devient bien difficile de traiter de syntaxe d'une façon vraiment syntaxique, puisque les morphologistes se sont ingénies à qui mieux mieux à donner à tous les termes syntaxiques une signification morphologique. (Tesnière 1959 : ch. 15, §§ 9-10, italiques en gras dans le texte)

C'est ainsi au travers d'une sorte de longue frustration que Tesnière a progressivement construit sa propre conception d'une syntaxe autonome. On voit dans les brouillons de la *Glottologie* qui a précédé la *Grammaire française pour étrangers*, puis les *Éléments*, que ce qu'il écrit dans ces derniers le hantait depuis longtemps :

La conséquence obligée de cette interprétation uniquement matérielle des faits de langue, c'est que jusqu'à présent, on a presque uniquement étudié la partie matérielle des langues, à savoir la phonétique et le côté matériel de la morphologie. La syntaxe, qui est à mon avis une partie de la morphologie, et la sémantique qui étudie les sens immatériels, par conséquent tout ce qui constitue l'âme du langage a été extrêmement peu étudié. (Tesnière, ms. 1925-1932)

On voit qu'à l'époque, la critique s'exprimait avec moins de véhémence, le point de rupture étant atteint, sur ce point, quand Tesnière adresse la lettre contenant l'extrait suivant à Charles Bally (1865-1947) :

Maintenant que je me suis astreint à acquérir par les méthodes historiques en vigueur l'autorité nécessaire, qu'on ne peut plus me reprocher de critiquer ces méthodes sans les connaître, [...] je crois le [moment] venu de commencer à exposer mes idées, qui n'ont d'ailleurs fait que gagner à mûrir et à se fortifier en silence. (Tesnière, ms. 17 mars 1934)

Nous sommes en 1934, année de parution de l'article « Comment construire une syntaxe », qui constitue l'acte de naissance de la syntaxe structurale aux yeux de la communauté scientifique, la forme déjà bien aboutie d'une réflexion qui a mené à autonomiser la syntaxe de la morphologie. Pour Tesnière, cet article est issu d'une sorte de révélation, qui le libère de sa frustration eu égard aux pratiques traditionnelles dans lesquelles il a été formé.

4. Révélation

Ce sont principalement trois lettres échangées avec Mossé ⁷, rangées à part par Tesnière (*cf.* archivage par M.-H. Tesnière), qui nous permettent de mettre en relation la vie du linguiste et le développement soudain de sa théorie, par une sorte de révélation (§ 4.1). Elles nous permettent également de comprendre que cette révélation ne vient pas de nulle part et que Tesnière a été baigné d'idées antérieures aux siennes que l'on retrouve dans des travaux qu'il ne cite pas comme inspirations de ses propres découvertes (§ 4.2).

4.1 L'épreuve du bac

En juin 1932, Tesnière écrit à Mossé qu'il a été marqué par les difficultés que les candidats au baccalauréat éprouvaient pour comprendre la structure d'une phrase latine :

⁷ On lit dans ces lettres que Mossé entretenait des relations amicales avec Tesnière et sa famille et non pas uniquement des relations strictement scientifiques.

En proposant ce stemma, qui est imprimé dans « Comment construire une syntaxe »⁸, Tesnière accomplit ainsi deux pas théoriques capitaux dans le développement des théories syntaxiques modernes : (i) il pourvoit le raisonnement syntaxique d'un support qui le rend plus facilement accessible ; (ii) il donne corps aux relations syntaxiques qui, une fois réifiées de la sorte, peuvent devenir concrètement les unités fondamentales d'un champ disciplinaire qui les concerne. En d'autres termes, le stemma répond à la fois aux exigences pédagogiques (v. § 2 ci-dessus) et épistémologiques (v. § 3 ci-dessus) de l'auteur.

4.2. Similitudes avec des travaux de prédécesseurs

Le sentiment de vivre une réelle révélation a sans doute empêché Tesnière de réaliser que son idée résultait d'une dialectique entre, d'une part, ses intérêts et sa frustration et, d'autre part, ses lectures et connaissances préalables. Or, sa correspondance avec Mossé et Jacques Damourette (1873-1943) montre qu'il connaissait des travaux aux ressemblances frappantes avec ses découvertes : les diagrammes hérités des grammairiens américains du 19^e siècle, ainsi que la théorie des rangs d'Otto Jespersen (1924).

4.2.1 Diagrammes

En effet, en réponse à la lettre de juin 1932 que nous venons d'examiner, Mossé transmet à Tesnière un diagramme recopié depuis le livre d'Isabel Fry (1925 ; figure 2). Ce diagramme rappelle ceux dessinés par Clark (1847) et Reed et Kellogg (1875) au siècle précédent.

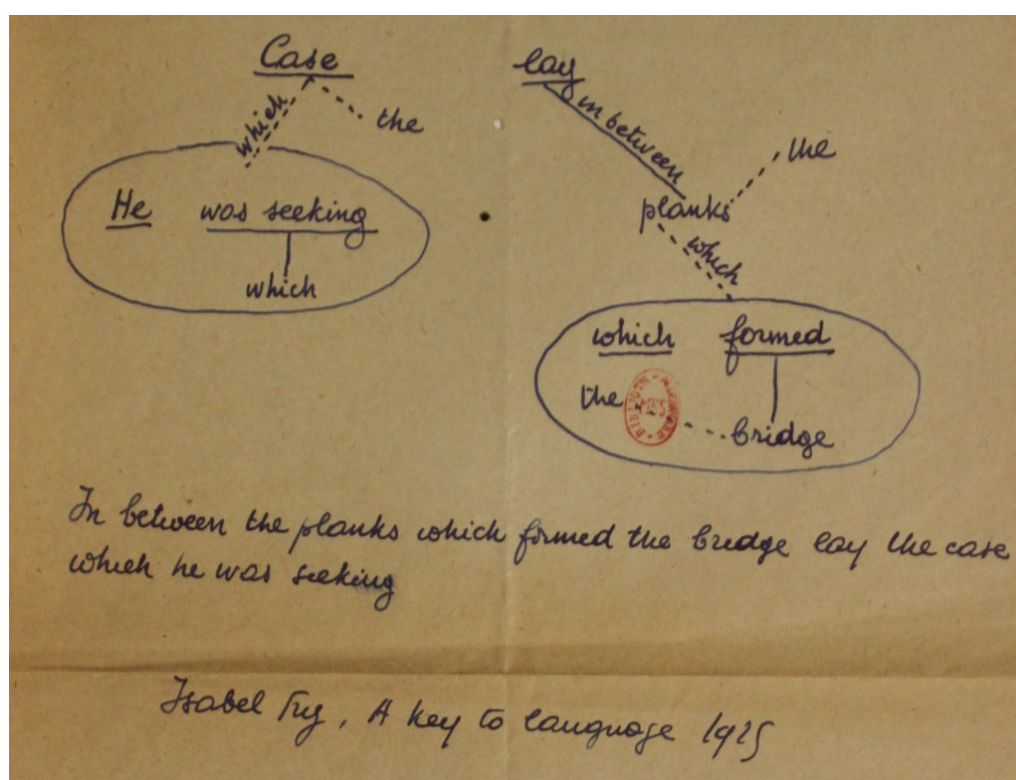


Figure 2 : Diagramme transmis à Tesnière par Mossé (BNF NAF 28026, boîte 42, 148B)

8 On notera que ce stemma de phrase latine apparaît après un autre stemma analysant une phrase française dans cet article. Tesnière indique : « La même méthode est naturellement applicable aux autres langues. Soit par exemple la phrase latine [...]. Gageons que si tous les candidats au baccalauréat avaient pris, dès le début de leurs études classiques, la bonne habitude de décortiquer toutes leurs versions latines selon cette méthode, leurs copies contiendraient moins de non-sens et de contresens. » (Tesnière 1934 : 225-226) On voit que l'auteur fait ici mention implicitement de son expérience révélatrice.

La réponse de Tesnière est la suivante :

Je me rappelle en effet le petit livre anglais que vous m'aviez montré, mais il me semble que j'y avais trouvé beaucoup de choses fantaisistes et une tendance à géométriser à tout prix. L'exemple que vous me donnez est dans tous les cas correct. Mais je crois qu'il y a quelque chose de plus dans ma conception. (À Mossé, 7 juillet 1932)

En d'autres termes, au moment où Tesnière conçoit son premier stemma, il a connaissance de ce diagramme, que Mossé lui avait montré. En outre, on sait par ailleurs qu'il se trouve reproduit dans la *Syntaxe analytique* de Jespersen (1937), comme l'a fait remarquer Eugenio Coseriu (1980). Il semble qu'il y aurait donc, parmi les linguistes de l'époque, un intérêt pour la représentation graphique des hiérarchies linguistiques.

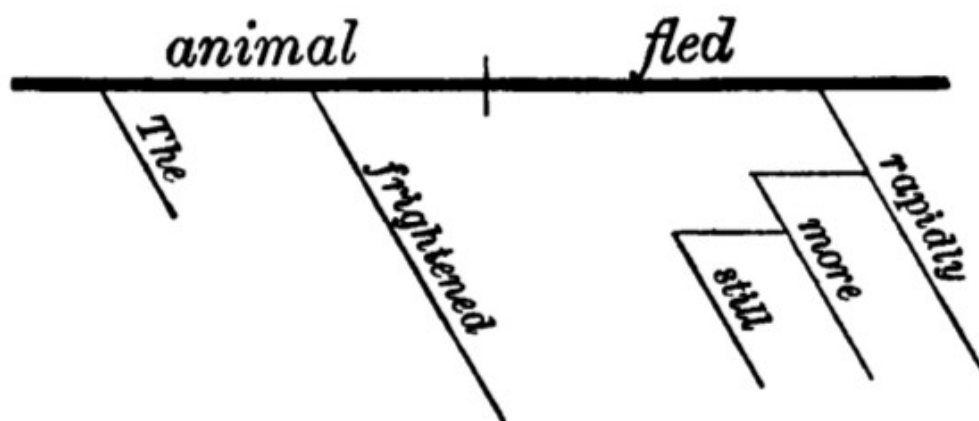


Figure 3 : Diagramme de Reed-Kellogg (1875 : 46)

Contrairement aux anciens diagrammes de Reed et Kellogg, qui présentent des mots employés comme des étiquettes sur des traits qui sont agrégés les uns aux autres (cf. figure 3 ; v. Mazziotta (sous presse) § 1.2.), les relations du schéma sont réifiées, comme elles le seront ensuite dans les stemmas.

4.2.2 Théorie des rangs

Par ailleurs, le modèle « gravitationnel » proposé au travers du stemma primitif est fondé sur une distance relative entre les mots qui n'est pas sans rappeler la théorie des rangs, elle-même très similaire à la théorie du chiffre de Roch-Amboise Sicard (1801)⁹, que Jespersen a formulée en ces termes :

This chief word is defined (qualified, modified) by another word, which in its turn may be defined (qualified, modified) by a third word, etc. We are thus led to establish different « ranks » of words according to their mutual relations as defined or defining. In the combination *extremely hot weather*, the last word *weather*, which is evidently the chief idea, may be called primary; *hot*, which defines *weather*, secondary, and *extremely*, which defines *hot*, tertiary. [...] In *a nice young lady* the words *a*, *nice*, and

⁹ Chez Sicard (1742-1822), le rang est désigné par un chiffre : « On désigne certaines prépositions par le chiffre 4, et leur complément, par le chiffre 5. » (1801 : 106). Mais le sujet est considéré comme dominant le verbe : « On désigne le sujet par le chiffre 1, qui est censé être l'expression d'une moitié de l'*unité*. On désigne la qualité [= l'objet] par le même chiffre, qui représente l'autre moitié de la même *unité*. On désigne le mot-lien, qui est le verbe, par le chiffre 2. » (1801 : 105). Jespersen se garde quant à lui d'attribuer un rang au verbe. Tesnière affirme, pour sa part, la centralité du verbe, même s'il n'est pas le premier (v. Brassai 1863 ; Kern 1883).

young lady; compare also *much* (III) *good* (II) *white* (II) *wine* (I) with *very* (III) *good* (II) *wine* (I). (Jespersen 1924 : 96-97)

La similarité entre ce passage et ces mots de Tesnière est frappante :

Avec ma nouvelle conception, je détermine le degré des éléments par leur distance logique au verbe. Pierre (1) frappe (0) Paul (1). Le (3) jeune (2) garçon (1) que votre (4) frère (3) a (2) rencontré hier a (0) frappé Paul, etc. Votre (4) est plus éloigné du centre que frère (3). J'indique la relation par une flèche qui regarde toujours dans la direction du centre (0). (Tesnière, ms. 7 juillet 1932).

Les principes de la théorie de Jespersen proches de ceux qui sous-tendent tous les principes de hiérarchisation exposés dans les *Éléments* et que l'on trouve synthétisés dans le diagramme biffé de la figure 1. Le statut du verbe n'est pas exactement identique, mais le principe de hiérarchisation par rangs est clairement similaire. Or, on ne trouve pas de mention à Jespersen dans les *Éléments*, alors que Tesnière connaissait les travaux du linguiste danois, comme en témoigne cet extrait de lettre à Damourette :

Ce qui restera, de tous nos travaux, c'est ce par quoi nous nous trouvons coïncidés avec d'autres. C'est ainsi que l'idée de nœud verbal qui nous est commune et *qu'on retrouve chez Jespersen*, présente maintenant pour moi une certitude objective qu'elle n'avait pas au début. Pour le reste, nous sommes évidemment condamnés à être des défricheurs, c.à.d. à chercher beaucoup pour trouver peu. Seul l'avenir nous apprendra ce qui doit subsister de nos travaux. (Tesnière, ms. 18 janvier 1936, nous soulignons)

L'argument de cet extrait est en dissonance avec l'absence de mention de Jespersen dans les travaux publiés de Tesnière. C'est donc sans doute inconsciemment que notre auteur a intégré des idées qui ont marqué son esprit. Ce qu'il a vécu comme une révélation en juin 1932, en surveillant les épreuves du bac, est en fait le résultat d'une lente maturation qui a intégré discrètement des influences diverses.

Conclusion

Au cours de cette contribution, nous avons montré : d'une part, que Tesnière prenait constamment en considération l'expérience pratique de l'enseignement des langues et de la grammaire ; d'autre part, que les idées qui ont donné naissance à la théorie tesnièreenne s'inspiraient, consciemment ou non, de conceptions dues à d'autres auteurs – que ce soit les fondements théoriques de la dépendance ou la représentation diagrammatique de la structure syntaxique. Le grand mérite de Tesnière est d'avoir su allier ces considérations et les mener à des développements considérables.

On reste surpris que, au cours des vingt années qui ont suivi sa « découverte », Tesnière n'ait pas eu véritablement conscience de ce qu'il devait à ses prédécesseurs. Ainsi, il ne donne aucun crédit aux théoriciens comme Jespersen, ni à tout ceux qui ont produit des diagrammes syntaxiques avant lui, que ce soit dans son article de 1934 ou dans les *Éléments*... Au delà du cas particulier de l'émergence de la syntaxe structurale chez Tesnière, le matériel rassemblé ici permet de montrer comment des idées et des principes en grande partie déjà connus peuvent se cristalliser soudain dans la pensée d'un chercheur et provoquer un véritable sentiment de « révélation ». Tesnière n'est bien sûr ni le premier, ni le dernier à agir de la sorte. Par exemple, lorsque la grammaire générative « découvre » à travers la syntaxe X-barre

(v. Chomsky 1970, Jackendoff 1977) l'importance de la notion de gouvernement ¹⁰, elle ne mentionne pas davantage Tesnière et ses prédécesseurs.

Bibliographie primaire (manuscrits et tapuscrits)

Mossé Fernand, ms. avant le 7 juillet 1932, BNF NAF 28026 boîte 42, 148B.

Tesnière Lucien, ms. 1922-1925. *Glottologie*, BNF NAF 28026 : boîtes 31-33.

Tesnière Lucien, ms. 29 janvier 1929, À Mossé, BNF NAF 28026 : boîte 59.

Tesnière Lucien, ms. 1929 ?-1934 ?, *Grammaire française pour étrangers*, BNF NAF 28026 : boîtes 31-38.

Tesnière Lucien, ms. 22 ou 23 juin 1932, BNF NAF 28026 boîte 42, 148B.

Tesnière Lucien, ms. 23 juin 1932, À Mossé, BNF NAF 28026 : boîte 59.

Tesnière Lucien, ms. 7 juillet 1932, À Mossé, BNF NAF 28026 : boîte 59.

Tesnière Lucien, ms. 17 mars 1934, À Mossé, BNF NAF 28026 : boîte 49.

Tesnière Lucien, ms. 18 janvier 1936, À *Damourette*, BNF NAF 28026 : boîte 49.

Tesnière Lucien et collaborateurs, ms. 1938-1943, *Expériences École normale*, BNF NAF 28026 : boîte 41.

Bibliographie secondaire

Barnard Frederick, 1836, *Analytic grammar, with symbolic illustration*, New York, E. French.

Billroth J. G. F., 1832, *Lateinische Syntax für die obern Klassen gelehrter Schulen*, Leipzig, Weidmann.

Brassai Sámuel, 2001, *A magyar mondat (1860-1863)*, Budapest, Tinta.

Chepiga Valentina, 2012, « La préparation d'un ouvrage inachevé : "La glottologie" de Lucien Tesnière », *Genesis* 35, p. 87-99.

Chomsky Noam, 1970, « Remarks on nominalization », dans R. Jacobs et P. Rosenbaum (éds), *Reading in English Transformational Grammar*, Waltham, Ginn, p. 184-221.

Clark Stephen W., 1847, *The science of the English language. A practical grammar ; in which words, phrases, and sentences are classified according to their offices, and their relation to each other. Illustrated by a complete system of diagrams*, New York/Cincinnati, Barnes & Co./Derby, Bradley & Co.

Coseriu Eugenio, 1980, « Un précurseur méconnu de la syntaxe structurale : H. Tiktin », dans *Recherches de linguistique : hommage à Maurice Leroy*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 48-62.

Jackendoff Ray, 1977, *X-bar-Syntax: A Study of Phrase Structure*, Cambridge, MA, MIT Press.

Jespersen Otto, 1924, *The Philosophy of Grammar*, London, Allen & Unwin.

Jespersen Otto, 1937, *Analytic Syntax*, London, Allen & Unwin.

Kahane Sylvain et Osborne Timothy, 2015, « Translators' introduction », dans Tesnière 2015, p. xxix-lxxiv.

Kern Franz, 1883, *Zur Methodik des deutschen Unterrichts*, Berlin, Nicolai.

10 Le gouvernement est la relation réciproque de la dépendance : A gouverne B si et seulement si B dépend de A. Pour la syntaxe X-barre, l'élément gouverné est un syntagme et non un mot seul. Les deux notions sont équivalentes, puisqu'on passe de l'une à l'autre en remplaçant un syntagme par sa tête ou inversement un mot par le plus grand syntagme dont il est la tête. Tesnière lui-même a été confronté à cette ambivalence de la notion de dépendant. En effet, dans les stemmas, c'est bien le mot qui instancie le nœud, mais ce dernier est au demeurant défini comme suit : « l'ensemble constitué par le régissant et par tous les subordonnés qui, à un degré quelconque directement ou indirectement, dépendent de lui et qu'il noue ainsi en quelque sorte en un seul faisceau » (Tesnière 1959 : ch. 3, § 3).

Mazziotta Nicolas, (sous presse), « Grammar and graphical semiotics in early syntactic diagrams : Clark (1847) and Reed-Kellogg (1876) », dans E. Aussant et J.-M. Fortis (éds.), *Actes du colloque ICHoLS 14*, [titre provisoire].

Mazziotta Nicolas et Kahane Sylvain, 2016, « Le « mot-phrase » dans les conceptions syntaxiques de Lucien Tesnière », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, Louvain, Peeters, p. 71-107.

Reed Alonzo et Kellogg Brainerd, 1876, *Graded lessons in English: An elementary English grammar, consisting of one hundred practical lessons, carefully graded and adapted to the class-room*, New York, Clark and Maynard.

Sicard Roch-Amboise, 1801, *Éléments de grammaire générale appliqués à la langue française*, Paris, Deterville.

Tesnière Lucien, 1934, « Comment construire une syntaxe », *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg* 7, p. 219-229.

Tesnière Lucien, 1953, *Esquisse d'une syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

Tesnière Lucien, 1966, *Éléments de syntaxe structurale* (1959), Paris, Klincksieck.

Tesnière Lucien, *Elements of structural syntax* (1959), (trad.) T. Osborne et S. Kahane, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, 2015.

Tesnière Marie-Hélène, 1996, « Le fonds Lucien Tesnière à la Bibliothèque nationale de France », dans G. Gréciano et H. Schumacher (éds), *Lucien Tesnière – Syntaxe structurale et opérations mentales* (Actes du colloque germano-français pour le 100^e anniversaire de sa naissance, Strasbourg), Tübingen, Max Niemeyer Verlag.